

1) But

Le but des accès nomade est de permettre à tous les personnels de l'Université de Nantes de se connecter depuis l'extérieur à leur environnement de travail au sein de l'établissement.

L'environnement de travail comprend en plus des traditionnels services déjà disponibles par internet (messagerie, messagerie instantanée, web services...) un accès à toutes les ressources partagées locales comme les partages de fichiers SAMBA ou Windows, la prise en main à distance de postes de travail, des serveurs privés au moyen d'outils comme TSE, ssh...

2) Conditions d'accès

La machine employée pour bénéficier du service nomade, qu'il s'agisse d'un portable de l'Université ou d'une machine personnelle, doit être équipée d'un navigateur web (Firefox ou Internet Explorer) et d'un antivirus à jour (cela ne concerne que les postes Windows). Si cette dernière condition n'est pas respectée le système invitera l'utilisateur à mettre à jour sa base antivirale.

3) Environnement de travail

Une fois connecté à nomade, l'environnement de travail de l'utilisateur est rigoureusement le même qu'au sein de l'Université. Une conséquence directe est qu'il n'est plus possible de naviguer directement sur internet au travers de son FAI (Free, SFR, Orange, etc.). La navigation ne peut se faire qu'au travers des proxies de l'Université. Aussi, les paramètres de connexion du navigateur doivent être positionnés à la même valeur qu'au bureau. Généralement, le fichier de configuration automatique '<http://www.dsi.univ-nantes.fr/cache.pac>' suffira dans la plupart des situations.

4) Utilisateurs affectés à plusieurs entités

Lors de l'ouverture de connexion à nomade, les utilisateurs affectés à plusieurs entités auront le choix de leur environnement de travail (ex. IUT Joffre et LINA). Pour en changer, il suffira de se déconnecter et de se reconnecter à nouveau.

From:
<https://wiki.univ-nantes.fr/> - Wiki

Permanent link:
https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=personnels:vpn:documentation:principe_de_l_acces_nomade&rev=1325856089

Last update: 2012/01/06 14:21

